



**Ministère de l'Aménagement du Territoire National,  
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville**

**Département de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme**  
Secrétariat Général  
**Ecole Nationale d'Architecture de Rabat**

**Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix  
n°1/2019**

Le **Mardi 30 Avril 2019 à 10 heures**, il sera procédé dans la salle de réunion de Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale d'Architecture, Rabat-Instituts, Avenue Allal El fassi, Rabat, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres sur offres de prix n° **1/2019** relatif à l'**Achat de SOLUTION DE CORRECTION AUTOMATIQUE QCM au profit de l'Ecole Nationale d'Architecture de Rabat- lot unique-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Secrétariat Général de l'Ecole Nationale d'Architecture, sis, Rabat-Instituts, Avenue Allal El fassi, Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante [www.archi.ac.ma](http://www.archi.ac.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10 000,00 Dhs (Dix mille Dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **320 000,00 Dhs TTC( trois cent vingt mille Dhs TTC)**

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du Secrétariat Général de l'Ecole Nationale d'Architecture, sis, Rabat-Instituts, Avenue Allal El fassi, Rabat au plus tard le **Lundi 29 Avril 2019 à 15 heures**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et 34 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général de l'Ecole Nationale d'Architecture - Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ;



- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par **l'article 5** du règlement de consultation.



**Ecole Nationale d'Architecture de Rabat**

---

B.P.6372 Rabat-Instituts, Avenue Allal El fassi, Rabat. Tél.:05 37 67 84 81 fax: 05 37 67 84 89  
[www.archi.ac.ma](http://www.archi.ac.ma)